

# Saint-Python & vous

# BUDGET

Les années passent, les mêmes inquiétudes persistent tant qu'à la capacité des communes à assurer leurs compétences.

Saint-Python n'échappe pas à cette règle!

Et pourtant, les attentes de la population grandissent en termes de services.

### Côté dépenses :

- Le coût de l'énergie grandissant nous conduit à investir pour économiser.
- L'inflation touche les collectivités comme elle touche les particuliers.

### Côté recettes :

- Celles-ci diminuent et diminueront encore.
- Les communes sont privées de toute autonomie financière.

Le Conseil Municipal de Saint-Python recherche toutes les pistes d'économie lui permettant de continuer à engager des projets.

L'exercice 2022 s'est soldé sur la section Fonctionnement par un excédent de 52 048 €.

En section investissement, nous constatons un excédent de 458 583 €, intégrant un emprunt de 350 000 €. Compte tenu des résultats antérieurs, le résultat global net s'établit à 583 552 €.

Preuve est de constater que nous sommes dans la même démarche depuis plusieurs années pour nous permettre de respecter nos engagements.

Nous pourrions nous satisfaire de ce bilan. Pour autant, gardons-nous de toute euphorie.

Les investissements prévus en 2023 sont estimés à 843 000 €. Rappelons qu'une partie de ces investissements est tributaire des subventions qui pourraient nous être attribuées.

# TERRAINS À VENDRE

Saint-Python doit soigner son expansion.

Le programme des Arches du moulin (site Sasa) va offrir à la location plus d'une vingtaine de logements.

Afin de maintenir un équilibre entre le locatif et l'accession à la propriété, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente 6 lots pouvant permettre la construction de nouvelles habitations. Ceux-ci sont situés rue Victor Hugo.

Les services de la mairie sont à la disposition de ceux qui pourraient être intéressés.





## Pâques : Chasse aux œufs.

60 enfants ont participé sous le regard des parents ravis et sous un soleil radieux.



# Reconversion du Bois Lestoquoy

Les élus de Saint-Python revendiquent leur engagement en faveur de l'environnement.

Une zone humide constitue un réservoir biologique inestimable.

Il se trouve qu'une telle zone se situe sur notre commune, non loin de la Résidence « Les Arches du Moulin », le Conseil Municipal en a décidé l'acquisition.

Cette initiative pourrait, à moyen terme, être complémentaire à l'aménagement de la friche SASA et libérer une parcelle à bâtir, côté rue Foch.

Cet espace pourrait être aménagé en lieu de détente qui renforcerait le bien-être à Saint-Python.

# Éclairage public

Courant 2022, un problème de surtension nous a conduit à délester une partie de l'éclairage public des rues Pasteur, Clémenceau, La Liberté et Gambetta.

La Municipalité a pris le parti de remédier à cet inconvénient en optant pour le dispositif "technologie LED".

Début 2023, les lampadaires ont tous été remplacés dans ce quartier pour rendre optimal ce service.

Cette rénovation nous permettra de dégager des économies de consommation d'électricité.

Nous espérons que les habitants concernés apprécieront ce nouveau dispositif.

Après cette opération, une partie de la rue Victor Hugo sera dotée du même dispositif.

Saint-Python concrétise, ainsi, sa volonté de s'inscrire dans la démarche environnementale.

# Salle des Fêtes : Patrimoine à restaurer

Notre salle des fêtes, structure emblématique du lien social, construite dans les années 70 n'est plus adaptée aux nouvelles normes :

- Accessibilité PMR (Personnes à mobilité Réduite),
- Isolation phonique et thermique,
- Cuisine inadaptée.

Cette salle a rendu bien des services à la population et à la commune, il est temps d'engager des travaux, certes importants mais impératifs, pour répondre aux réglementations en vigueur.

L'estimation des travaux se monte à 788 932 € TTC.

Les demandes de subventions ont été déposées en sous-préfecture et au département. Nous comptons sur des aides cumulées à 80 % du montant hors taxes.

Sans ces aides la commune pourrait reconsidérer l'engagement des travaux.



# La goutte si précieuse.

Nous venons de vivre une période de pluie tant attendue par les jardiniers et les agriculteurs.

Paradoxalement, nos réserves en eau de nappe sont inquiétantes. D'ailleurs, notre département ainsi que ceux de la Somme et de l'Aisne sont en vigilance **Sécheresse**.

Ce déficit est préoccupant.

De fait, les élus de Saint-Python ont décidé de réduire le fleurissement de notre commune pour cette année afin de limiter l'eau d'arrosage.

Cette décision nous paraît responsable pour préserver l'alimentation en eau de nos foyers.

# Association MOTO LOISIRS PIATONAIS

Le 3 mars 2023, cette association de Saint-Python a organisé son Assemblée Générale annuelle.

Le bureau a été partiellement renouvelé. Elle regroupe 37 membres.

Programme des activités:
sorties: St Joseph village à
Guines, centre minier
Lewarde, Ostende, festival
de la moto Bouchain, balade
moto à Bouchain, balade
Avesnes le Sec. fête du



crabe à Audresselles, mini croisière (marais St Omer), route des moulins, blockhaus d'Eperlecques, course de moissonneuses batteuses, 120 ans Harley Davidson à Hardelot, l'ARNANTOISE, journée char à voile, ronde des sables à Loon-plage, sortie culturelle P'ti Baltar ....

Merci aux membres pour leur participation active aux diverses manifestations organisées par notre commune : repas champêtre du 13 juillet, fête des culs de caudrons, balade pour le téléthon....

# Association « Marche et découverte »

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 12 mars 2023.

A cette occasion, l'association fêtait son 29ème anniversaire et compte maintenant 26 adhérents.

Un programme semestriel planifie des marches sur Saint-Python et des marches ou visites extérieures (chèvrerie de l'Ecaillon, Le Crosil, brasserie



Vivat de le Cateau, Fontaine au Pire, Quérénaing....)

Le 2 octobre, une sortie exceptionnelle a transporté le groupe sur Arras (visite des souterrains de la ville, carrière Wellington).

Un nouveau calendrier sera établi en juin pour le 2<sup>ème</sup> semestre.

Pour les rejoindre, rendez-vous Place du Poilu, tous les dimanches 9 h.

# Association Jennifer la Lavandière

Les 1<sup>er</sup> et 2 Avril, notre géante a participé au 4<sup>ème</sup> forum des géants des Hauts de France au palais des grottes de Cambrai.

À la suite de ce forum, Jennifer a adhéré à la fédération des géants des Hauts de France pour ainsi représenter Saint-Python aux différentes manifestations organisées dans la Région. Par ailleurs, 4 nouveaux adhérents nous ont rejoints. Ce qui porte le nombre de sociétaires à 19.

### **Commémorations**

1er Mai : Fête du Travail. Remise des Médailles.

Félicitations aux 3 personnes mises à l'honneur :

- M<sup>me</sup> Valérie Kehl (échelon Or),
- ♦ M<sup>me</sup> Cathy Bazin (échelon Or),
- M. Fabien Billoir (échelon Argent).



# 4 jours de Dunkerque

De nombreux spectateurs ont encouragé les cyclistes le 19 mai lors du passage de la course des 4 jours de Dunkerque qui a traversé notre village.





<u>8 Mai</u> : Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre .

A cette occasion, M. Goanis reçut la médaille au titre de la reconnaissance de la nation.

Après le défilé, rendez-vous à la salle Mitterrand où l'association « le Terrier des Arts » a présenté un témoignage très émouvant porté par la voix et la musique de Franck et par la direction artistique de Simon Beudin.

Les personnes présentes ont été très touchées d'entendre d'abord le récit sur le bombardement de Solesmes du 9 mai 1944, récit rédigé par Emile Denis de Solesmes, âgé de 14 ans lors du bombardement.



Puis ont suivi les poèmes d'Hector Bisiaux, né à Beaurain, prisonnier de guerre de juin 1940 à mai 1945.

Cette présentation musicale était accompagnée d'une exposition de dessins de Fred Dewilde qui a illustré chaque poème par des instantanés saisissants. Merci aux membres de l'association pour ce moment très émouvant.



# **CAMÉRAS**

Afin de prévenir les intrusions d'individus dans leurs habitations privées, beaucoup de propriétaires installent des caméras de surveillance connectées.

Il est utile de rappeler que la réglementation interdit de visionner le domaine privé d'autrui et le domaine public.

# MANQUE D'INTÉRÊT TOTAL !!!



Afin d'informer au maximum nos concitoyens, la commune organise régulièrement des réunions publiques :

- économies d'énergie,
- Paiement et réservations en ligne pour le restaurant scolaire
- dispositif zéro chômeur
- l'implantation des caméras sur les principales artères
- éclairage public.

Un constat s'impose!!

### Très peu de participants!

Cela voudrait-il dire que la majorité des consommateurs et allocataires sont parfaitement au courant des divers dispositifs existants? Dans ce cas, pourquoi sommes nous autant sollicités?

Sachez que beaucoup de réponses sont apportées par les intervenants lors de ces réunions.

Pour autant, n'oublions pas que ces sujets ont intéressé quelques personnes. Nous les remercions de leur présence.

### NATSSANCES

DECES

Alyx, Alexya VERMEULEN, le 14 Janvier 2023

Noëlvne Catherine Mireille DUSSART,

le 18 Mars 2023

Saïd BEDRA.

le 21 Mars 2023

Maurice, Jules REAL,

le 20 Novembre 2022

Didier PARENT.

le 10 Décembre 2022

Michel, Paul Julien BLAS.

le 25 Décembre 2022

Jean-Pierre, Louis, Achille FOUBERT,

le 31 Décembre 2022

Léa BLAS.

le 1<sup>er</sup> Janvier 2023

### Horaires de l'école

Périscolaire garderie: 7h30 - 8h30

Ecole: 8h30 - 11h45

Pause méridienne Ecole: 13h45 - 16h30

Périscolaire garderie: 16h30 - 18h00





# C'est quoi ce truc orange dans l'eau ?

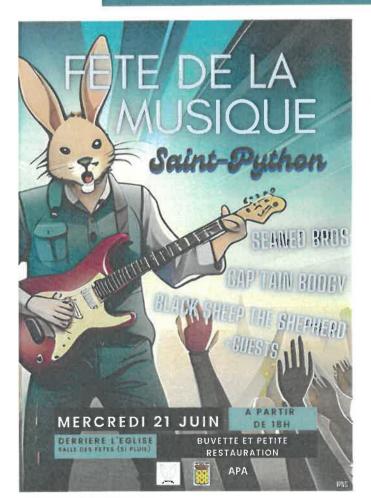
Ce boudin géant, installé sur La Selle, est un barrage flottant.

Placé dans un cours d'eau, il **stoppe les OFNI** et les accumule. Au bout de trois semaines, un ramassage est organisé lors du retrait du barrage. Avec l'aide des habitants, des écoles et des services techniques de la ville, les déchets sont ensuite triés et évacués correctement

Comme le meilleur déchet est celui qui n'existe pas, c'est grâce à **VOUS**, à votre implication et votre civisme, que le problème des OFNI pourrait être très vite un mauvais souvenir!

Objets Flottants Non-Identifiés

Au Quotidien - À Domicile



### **ADII** Aide aux particuliers

Cette association spécialisée dans les services aux personnes propose des services au quotidien et à domicile, tel que, l'entretien du logement et de l'extérieur, l'aide au repas, l'aide au lever et à la toilette....

Vous pouvez les contacter au 03.27.74.97.77 ou ariletvous@arilcambresis.com SERVICES

# Agenda

03 juin 2023 : Remise des cadeaux de la fête des mères

21 juin 2023 : Fête de la musique

13 juillet 2023 : Repas Champêtre et feu d'artifice.

14 juillet : Fête nationale et réception des Associations

### Comité de rédaction :